Envoyé en préfecture le 17/01/2024
Reçu en préfecture le 18/01/2024
Publié le
ID : 064-246400337-20240116-D2024_11-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2024-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 16 janvier 2024)

Date de convocation : 22 décembre 2023
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 33

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le mardi 16 janvier 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CANDAU, CASSOU BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, DAGUERRE, LOUSTAU, CARREY, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE, SANZ, CACHELOU, GARROCQ.

Absents ou excusés : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, BARRAQUE, et M. ESQUER, DESSEIN, CARRERE, SASSOUBRE.

Pouvoirs : Mme MOURTEROT à M. AUSSANT
M. ESQUER à Mme BERGES
M. CARRERE à M. VISSE
Mme BARRAQUE à M. LABERNADIE
Mme LAHOURATATE à Mme CANDAU
M. DESSEIN à M. CASADEBAIG
M. SASSOUBRE à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : M. GABASTON

OBJET : FINANCES - BUDGET AUTONOME « ESPACE LAPRADE » : DECISION MODIFICATIVE N°3

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-président

Le budget autonome « ESPACE LAPRADE », est doté de l'autonomie financière et d'un compte de disponibilité (515) distinct de celui du budget principal.

Par délibération n°2023/18 en date du 9 février 2023, le budget primitif du budget autonome « ESPACE LAPRADE » a été approuvé.

Les autorisations budgétaires initiales doivent être réajuster par le transfert de crédits comme indiqué ci-dessous afin de pouvoir régler :

- les annuités d'emprunt.

Décision modificative N° 3

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		**Recettes**	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6061 (011) : Fournitures non stockables	-192,58		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	192,58		
	0		0
Total Dépenses	0	**Total Recettes**	0

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget « ESPACE LAPRADE ».

Communauté de Communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON